



GTh Connaissance -PNMH- Point d'actualité

16 mai 2019





Actualités

- I. Rapport IPBES
- II. Rapport parlementaire sur les politiques milieux humides
- III. Assises de l'eau « Grand Cycle »
- IV. Plan national d'action en faveur des milieux humides



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

I. Rapport IPBES



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

I. Rapport IPBES

II. Rapport parlementaire les
politiques milieux humides

III. Assises de l'eau « Grand
Cycle »

IV. Plan national d'action en
faveur des milieux humides

Chiffres catastrophiques

- 1.000.000 d'espèces animales et végétales menacées d'extinction
- Plus de 40 % des espèces d'amphibiens, près de 33 % des récifs coralliens et plus d'1/3 de tous les mammifères marins menacés.
- 75 % de l'environnement terrestre et environ 66 % du milieu marin significativement modifiés par l'action humaine.
- Plus d'1/3 de la surface terrestre et près de 3/4 des ressources en eau douce destinées à l'agriculture ou à l'élevage.
- Plus du doublement des zones urbaines depuis 1992.
- **Perte en 2000 de 87% des ZH présentes au 18e siècle**
- **Actuellement disparition des ZH 3 fois plus rapide en % que celle des forêts.**
- Multiplication par 10 de la pollution par les plastiques depuis 1980 : notamment rejets industriels et agricoles arrivant dans les écosystèmes côtiers => plus de 400 « zones mortes » dans les océans, soit environ 245.000 km² > Royaume-Uni.



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

I. Rapport IPBES

II. Rapport parlementaire les
politiques milieux humides

III. Assises de l'eau « Grand
Cycle »

IV. Plan national d'action en
faveur des milieux humides

Quelles orientations ?

- Facteurs responsables par ordre décroissant : (1) les changements d'usage des terres et de la mer ; (2) l'exploitation directe de certains organismes ; (3) le changement climatique ; (4) la pollution et (5) les espèces exotiques envahissantes.
- Présentation d'un large éventail d'exemples d'actions en faveur du développement durable et des trajectoires pour les réaliser dans des secteurs tels que l'agriculture, la foresterie, les écosystèmes marins, les écosystèmes d'eau douce, les zones urbaines, l'énergie, les finances et bien d'autres.
- Importance d'adopter une gestion intégrée et des approches intersectorielles qui prennent en compte les compromis entre la production alimentaire et celle de l'énergie, les infrastructures, la gestion de l'eau douce et des zones côtières, ainsi que la conservation de la biodiversité.
- Pour créer une économie mondiale durable, évolution des systèmes financiers et économiques mondiaux identifiée comme un élément clé des politiques futures plus durables - loin du paradigme actuel de la croissance économique.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

II. Rapport parlementaire sur les politiques milieux humides

Calendrier

- Remis au Premier ministre et MTES fin janvier et publié en février

<http://rapportterresdeauterresdavenir.com/Rapport.pdf>

- Travail démarré / échanges avec les parlementaires
- Intégration également des résultats des Assises de l'eau
- Définition des travaux à mener et lancement des 1ers chantiers et des concertations
- Probablement un 1^{er} chantier juridique dont proposition de loi
- Présentation du rapport aux DREAL et en CNB avant l'été



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

I. Rapport IPBES

II. Rapport parlementaire les
politiques milieux humides

III. Assises de l'eau « Grand
Cycle »

IV. Plan national d'action en
faveur des milieux humides

Axes préconisés

1. Action résolue et structurée de sensibilisation :

- Renforcer la stratégie de communication , notamment envers les élus des territoires et le grand public (sur la base des « septs services »)
- Développer le potentiel touristique
- Vocation des organismes relais
- Accroître les MH en espaces protégés
- Programme de restauration de 100 000 ha de tourbières

2. Mise en responsabilité des territoires et « projets de terres d'eau » :

- Lancer des appels à partenariats locaux pour les ZH, avec diverses échelles selon les territoires
- Avec adaptabilités des normes...
- Implication des grandes collectivités (Régions,...)



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

I. Rapport IPBES

II. Rapport parlementaire les
politiques milieux humides

III. Assises de l'eau « Grand
Cycle »

IV. Plan national d'action en
faveur des milieux humides

3. Renforcement du cadre d'action :

- Définir un 4^{ème} Plan national
- Réviser le Code de l'environnement : redéfinition des ZH et renforcement
- Mieux intégrer les ZH dans le Code urbanisme
- **Renforcer la connaissance : « sept services » ; tableau des contributions à la captation du C ; appui méthodologique IGN et soutien au FMA sur inventaires**

4. Renforcement des instruments techniques et financiers :

- PSE : PAC / action 24 Plan Biodiversité / « fonds commun » / ...
- Renforcement des budgets des agences de l'eau consacrés aux MH
- Ressources « prévention des risques »: fonds Barnier en dédommagement / collectivité bénéficiaire / organismes d'assurance
- Utilisation de la taxe GEMAPI
- Dispositif de compensation carbone
- Fiscalité adaptée : exonération TFNB / tourbières / droits de mutation / IFI / fiscalité imperméabilisation-assèchement / ORE
- Labels et signes de reconnaissance
- Outil de gestion foncière : Associations foncières pastorales



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

III. Assises de l'eau « Grand Cycle »



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

I. Rapport IPBES

II. Rapport parlementaire les
politiques milieux humides

III. Assises de l'eau
« Grand Cycle »

III. Plan national d'action en
faveur des milieux humides

- 33 contributions aux consultations sur les ZH
- 2 réunions en mars puis avril des groupes de travail :
 - « Solutions fondées sur la nature » dont MH (UICN),
 - « Economiser » (Métropole Nice CA),
 - « Protéger » (Paris),
 - « Partager » (FNE/APCA)
- Avant-dernier COPIL ce jour 16 mai + COPIL final mi-juin
- Conclusions des Assises de l'eau a priori fin juin
- Sur MH : mises en avant notamment comme SfN, il est prévu que les livrables comportent un volet dédié aux MH et au renforcement de leur préservation, avec notamment (sous réserve) :
renforcement de leur préservation dans des AP, restauration de 100 000 ha de tourbières



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

IV. Plan national d'action en faveur des milieux humides

Calendrier – Stratégie/Plan national MH

- Rédaction du bilan complet au 31/12/2018 (juin) & élaboration d'une brochure de valorisation par DEB et animateurs avec appui des pilotes d'action et des Gth
- Réunion de la Commission « Stratégie » du CNB en format GNMH le **16 septembre** : bilan, travaux en cours, modalités de construction du 4ème plan
- Poursuite du 3^{ème} PNMH « enrichi » (chantiers nouveaux issus du rapport)

2019

2020

2021

- Poursuite du 3^{ème} PNMH enrichi
- Evènement national de valorisation des travaux du 3^{ème} PNMH ou 2021
- Elaboration de la future stratégie MH et 4^{ème} Plan d'actions MH
- Congrès mondial de la nature UICN

- Stratégie MH et 4^{ème} Plan d'actions comme volet de la future Stratégie nationale pour la biodiversité

	AFB	Développer l'Observatoire national des milieux humides
7	MTES/DEB	Promouvoir une carte modélisant les milieux potentiellement humides à l'échelle nationale, articulée à la réalisation d'inventaires locaux des zones humides
8	MTES/CGDD	Réaliser une évaluation des services rendus par les écosystèmes aquatiques et humides
9	AFB	Bancariser les données sur les milieux humides
10	FCEN	Accompagner l'élaboration d'un projet de suivi des milieux humides
12	MTES/CGDD	Développer la valorisation des résultats des inventaires des milieux humides
29	AFB	Organiser un colloque national sur les milieux humides dans le bassin versant
30	AFB	Réaliser un guide sur les liens entre milieux humides et eaux souterraines dans le cadre de la DCE
49	FMA	Connaître et évaluer le potentiel des milieux littoraux pour l'accueil des populations piscicoles comme l'anguille européenne

9 actions :

- 5 réalisées et poursuivies
- 4 en cours

Bilan – Observations

- Fiches bilan diffusées avant la réunion – retour des membres et prise en compte des remarques jusqu'au 31 mai



Merci de votre attention

